



FLASH ACTUS RETRAITES JUIN 2024

MODIFICATION DES SERVICES PEP'S

La plateforme Pep's évolue pour proposer à partir de juillet 2024 des services de traitement simplifiés pour la gestion des dossiers retraite des agents CNRACL.

Attention la fermeture progressive des services est imminente.

Au 31 mai 2024 : Les dossiers de **Demande d'avis préalable** et **Qualification de Comptes individuels** retraites ne pourront plus être demandés. Tous les dossiers en cours doivent être terminés et transmis avant la fin du mois à la CNRACL directement. Les dossiers transmis dans les temps seront traités par la CNRACL.

Au 21 juin 2024 : Aucun dossier de liquidation ne pourra être généré sur Pep's. Les dossiers en cours sont à transmettre avec les pièces justificatives avant l'échéance. En cas de demande de **pièces complémentaires** de la part de la CNRACL, celles-ci devront être téléversées **au plus tard le 24 juin 2024**.

Au 26 juin 2024 : les CIR ne pourront plus être modifiés via la rubrique **Mise à jour de CIR** et la rubrique **Estimation de pension** disparaît définitivement.

Au 28 juin 2024 : Les rubriques **Liquidation**, **Demande d'avis préalable**, **Qualification des CIR** et **gestion des anomalies** ne seront plus accessibles.

Les rubriques supprimées seront refondues dans 3 nouvelles rubriques, à compter de **début juillet 2024** :

- **Demande de retraite CNRACL et RAFP** (pour demander la liquidation des pensions normales, d'invalidité et de retraite progressive, avec possibilité de demander un avis dans certains cas spécifiques)
- **Simulation de retraite** (le nouveau simulateur déjà mis en ligne, dans sa version actualisée)
- **Compte individuel retraite** (pour corriger les erreurs sur les CIR ainsi que les anomalies périodes liées à la DSN)

Vous trouverez ci-dessous le calendrier récapitulatif de déploiement des nouvelles rubriques dématérialisées.

Déploiement de la nouvelle offre de service au titre des demandes de départ à la retraite

CONSIGNES SUR VOS DOSSIERS

Arrêt de l'envoi de nouveaux dossiers

- Qualification des CIR
- Demande d'avis préalable (DAP)

31 mai

Arrêt de l'envoi de nouveaux dossiers de demande de liquidation (échéance antérieure à août 2024), avec téléversement des pièces justificatives

21 juin

Arrêt du téléversement des pièces complémentaires suite à la demande CNRACL (dossiers urgents en cours, échéance antérieure à août)

24 juin

Fin des modifications du CIR

26 juin

Limite pour consulter les résultats des demandes de liquidations et DAP

28 juin

Début juillet
Nouvelle offre de service PEP's

EVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE SUR PEP's

Fermeture du service PEP's
« Estimation de pension CNRACL »

Fermeture des services PEP's

- Qualification des CIR
- Demande d'avis préalable
- Liquidation de pension CNRACL
- Gestion des anomalies carrière

Ouverture des nouveaux services

- Demande de retraite CNRACL et RAFP
- Comptes individuels retraite
- Nouvelle version du service Simulation de retraite

Le service retraites du centre de gestion vous accompagnera sur les nouvelles procédures dès que ces nouveaux services auront été mis à disposition et que les modalités de gestion seront connues.

Plus d'information sur le site de la CNRACL : <https://www.cnracletraites.fr/employeur/modernisation-de-loffre-de-services-au-titre-des-demandes-de-depart-la-retraite>